

Bonusséo

Accessible dans les contrats d'assurance vie et de capitalisation

Jusqu'à

4,90%

garanti au 31/12/2009*

* Après déduction des frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et avant toute incidence sociale et fiscale.
Taux de 4,90 % annuel applicable au 31/12/2009 aux versements nets de frais d'entrée effectués sur le fonds en euros du 15/09/2008 au 30/01/2009 dans le cadre de l'option 1 de l'offre Bonusséo et selon les conditions stipulées dans les dispositions spéciales de l'offre Bonusséo.

L'ASSURANCE D'ÊTRE PROCHES



CARDIF

Une société de BNP PARIBAS



Bonusséo, une offre idéale dans le contexte actuel de volatilité des marchés pour diversifier son patrimoine.

Votre versement est réparti :

- sur le fonds en euros, pour garantir un rendement attractif,
- sur des supports financiers pour profiter de potentiels de performance.

Combinez votre objectif de sécurité et votre niveau de performance.

Choisissez la part que vous souhaitez investir sur le fonds en euros.
La valorisation dépend de la répartition retenue.

Option 1 : 50 % sur le fonds € 4,90 % garanti au 31/12/2009* <input checked="" type="checkbox"/>	Option 2 : 60 % sur le fonds € 4,80 % garanti au 31/12/2009* <input checked="" type="checkbox"/>	Option 3 : 70 % sur le fonds € 4,70 % garanti au 31/12/2009* <input checked="" type="checkbox"/>	Option 4 : 80 % sur le fonds € 4,60 % garanti au 31/12/2009* <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

Et pour le complément, optez pour l'un des deux profils financiers disponibles :

GARANTI

renforcez la sécurité à travers un
des deux supports à capital garanti :
Plébiscite ou Carat Garanti 2

LIBERTÉ

visez un rendement supérieur à
l'inflation grâce à une sélection
de 16 supports

Bonusséo, le choix du Plus.

Prenez rendez-vous avec votre Conseiller en gestion de patrimoine indépendant.

* Après déduction des frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et avant toute incidence sociale et fiscale. Taux annuels applicables aux versements nets de frais d'entrée effectués sur le fonds en euros du 15/09/2008 au 30/01/2009 dans le cadre de l'offre Bonusséo et selon les conditions stipulées dans les dispositions spéciales de l'offre Bonusséo.

CARDIF Assurance Vie - Entreprise régie par le Code des assurances S.A. au capital de 594 854 922 € 732 028 154 RCS Paris -
Siège social : 1, boulevard Haussmann - TSA 93000 - 75318 Paris cedex 09 Bureaux : 4, rue des Frères Caudron - 92858 Rueil-Malmaison Cedex
Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61, rue Taitbout - 75009 Paris

1

sécurité

2

souplesse